Insee Analyses
Poitou-Charentes

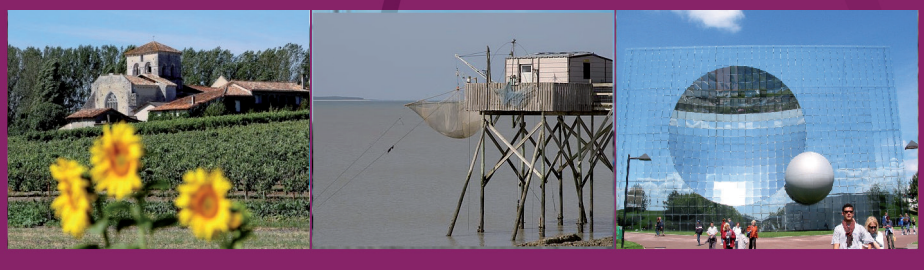

N°7
Décembre 2014

Moins nombreuses à l'international que dans les régions proches, les entreprises régionales picto-charentaises exportent davantage

En 2011 en Poitou-Charentes, 2 890 entreprises régionales exportent, employant 36 900 salariés. Elles exportent plus dans certains secteurs : boissons et commerce de céréales y occupent une place de choix. En Poitou-Charentes, les entreprises régionales exportent comparativement moins que leurs consœurs des cinq régions proches. Mais celles qui exportent y affectent une plus grande part de leur chiffre d'affaire. Dans la région, les entreprises exportatrices sont plus présentes à l'international lorsqu'elles sont de plus grande taille, quand elles exercent dans l'industrie, qu'elles ont entre 5 ans et 10 ans d'existence ou qu'elles sont organisées en groupe. En revanche, hormis les boissons, l'ouverture à l'international des Industries Agro-Alimentaires est relativement faible. En 2011, les primo-exportatrices, dont une sur deux appartient au secteur du commerce, sont nettement plus jeunes et plus petites que les exportatrices expérimentées.

Charles Raffin (Insee)

Dans le contexte de mondialisation de l'économie, la présence à l'export devient un levier de développement primordial pour les entreprises, et ce assez tôt dans leur parcours de vie. Alors que l'ouverture à l'international demeure une caractéristique des plus grandes entreprises, les PME *(définition)* régionales picto-charentaises s'engagent aussi sur les marchés extérieurs. Cette présence à l'export donne une visibilité accrue au savoir-faire local, et permet d'attirer de nouveaux investisseurs et de diversifier une économie locale par ailleurs très présentielle.

Compte tenu de ces enjeux, les politiques publiques conduites notamment par l'État et la Région soutiennent et accompagnent les entreprises dans leurs démarches d'ouverture à l'international. Les chambres consulaires participent également largement à cette fonction de conseil et de soutien *(encadré partenaire)*.

1 Près de la moitié des entreprises régionales exportatrices dans le secteur du commerce

Exportations des entreprises régionales suivant les secteurs d'activité

Secteur	Entreprises régionales	... dont exportatrices		Poids du secteur dans les montants exportés	Taux d'export	Intensité à l'export
	(en nombre)	(en nombre)	(en %)	(% du total)	(en %)	(en %)
Commerce	18 066	1 309	7,2	38,3	4,0	16,9
Industries autres	3 552	425	12,0	21,6	11,5	19,1
Industries des boissons	197	43	21,8	18,8	47,4	66,7
Machines électriques	237	71	30,0	5,1	15,1	21,3
Matériels de transport	107	36	33,6	4,3	24,4	28,9
Transport	1 592	166	10,4	4,0	5,5	10,6
Industries alimentaires	1 749	59	3,4	3,5	4,3	8,2
Services aux entreprises	10 844	429	4,0	2,9	1,9	13,1
Construction	13 561	159	1,2	0,9	0,3	5,7
Services aux particuliers	13 296	193	1,5	0,7	0,6	11,7
Total	63 201	2 890	4,6	100,0	5,2	18,9

Lecture : parmi les 18 066 entreprises régionales du commerce, 1 309 exportent, soit 7,2 % d'entre elles. Leurs chiffres d'affaires exportés représentent 38,3 % du total des entreprises picto-charentaises. Le secteur du commerce exporte 4,0 % de son chiffre d'affaire et ce taux s'élève à 16,9 % en moyenne chez les 1 309 entreprises exportatrices.
Taux d'export et intensité à l'export : cf. définitions.

Légende : en orange, l'industrie et la construction ; en vert, le commerce et en bleu, les services.

Source : Insee, Lifius Clap 2011

CCI Poitou-Charentes
cress Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Poitou-Charentes
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Agricultures & Territoires Chambre d'Agriculture Poitou-Charentes
Insee Mesurer pour comprendre Poitou-Charentes

Une place de choix pour le cognac et les céréales

En 2011, au sein des 63 200 entreprises dont les effectifs sont à plus de 80 % situés en Poitou-Charentes, 2 900 exportent pour un montant de 2,2 milliards d'euros *(encadré méthodologique)*. Ces entreprises exportatrices sont plus particulièrement présentes dans deux secteurs : celui de l'industrie des boissons, intégrant la production du cognac, et celui du commerce, où les exports en valeur concernent plus particulièrement les grains et céréales. Ces deux secteurs concentrent 57 % des exportations des entreprises régionales *(figure 1)*, contre 42 % dans les cinq régions proches (Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Limousin, Aquitaine).

En proportion moins d'entreprises exportatrices, mais plus d'intensité à l'export

En Poitou-Charentes, les exportations des entreprises régionales sont plus concentrées que dans les cinq régions proches *(figure 2)*. En effet, si les entreprises ouvertes à l'international sont en proportion moins nombreuses que dans les cinq autres régions, elles tirent des exportations une plus grande part de leur chiffre d'affaire.
Ainsi, la part des entreprises régionales picto-charentaises présentes à l'exportation (4,6 %) est inférieure de 0,6 point à celle des cinq régions proches. Toutefois, l'intensité à l'exportation s'élève à 18,9 % en Poitou-Charentes contre 17,0 % pour les cinq régions proches. Ces tendances s'observent quels que soient la catégorie d'entreprise *(définition)* ou le secteur d'activité *(figure 3)*.

Des exportations principalement à destination des voisins européens

En 2011, les PME régionales de Poitou-Charentes exportent principalement leurs produits à destination des pays proches de la France, à l'instar des autres régions françaises. Espagne, Allemagne, Italie, Royaume-Uni et Belgique concentrent ainsi chacun 7,0 % à 9,5 % du chiffre d'affaire régional à l'exportation. Les États-Unis, avec 7,0 % des exportations régionales, sont une destination privilégiée par les PME picto-charentaises par rapport aux régions proches (4,5 % des exports à destination des USA pour les régions proches), essentiellement en raison du commerce de boissons.

Une plus forte présence à l'export dans l'industrie, à l'exception des IAA hors boissons

La présence à l'export d'une entreprise dépend de plusieurs caractéristiques, les quatre principales étant le secteur d'activité, la catégorie d'entreprise, l'ancienneté et l'organisation en groupe *(méthodologie)*.
Toutes choses égales par ailleurs, les secteurs industriels des matériels de transport, des matériels électriques, optiques, informatiques et des industries des boissons (cognac) sont les secteurs les plus favorables à la présence à l'exportation *(figure 4)*. Les autres industries agro-alimentaires (hors boissons) sont en revanche relativement peu exportatrices en Poitou-Charentes. Si elles se comportaient comme les entreprises des autres secteurs, elles pourraient exporter 6,5 % de leur chiffre d'affaire étant donné leurs caractéristiques en termes de catégorie d'entreprise, d'ancienneté et d'appartenance à un groupe. Or seul 4,3 % du chiffre d'affaire de ce secteur est exporté.
À l'inverse, dans le référentiel des cinq régions proches, les entreprises du secteur des industries alimentaires (hors boissons) exportent davantage qu'attendu (7,5 % du chiffre d'affaire du secteur contre 6,6 % attendu).
Dans la région, les secteurs plus liés aux activités présentielles comme l'hébergement-restauration, la construction ou les services à la personne sont bien moins orientés vers l'exportation. À l'exception des autres IAA, les résultats observés en Poitou-Charentes sont les mêmes que dans les cinq régions proches.

2 Les entreprises régionales picto charentaises moins présentes à l'export, mais plus intensément que celles des régions proches

Part d'entreprises exportatrices et intensité à l'export dans le grand ouest

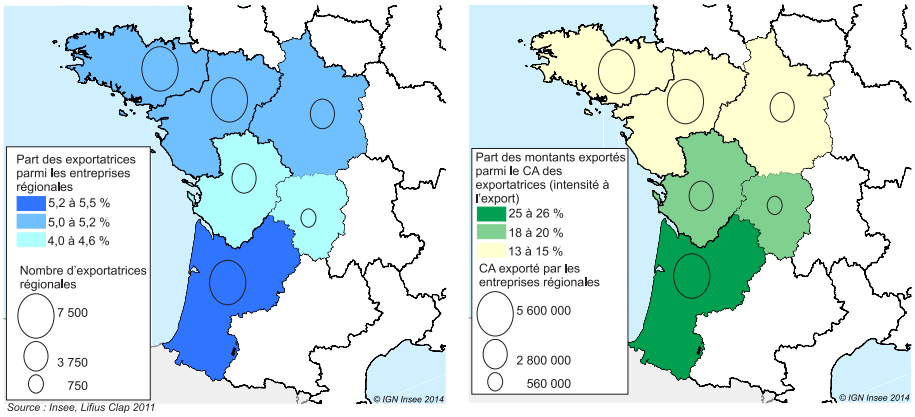

Source : Insee, Lifius Clap 2011

3 Des entreprises régionales très intensément exportatrices dans l'industrie agro-alimentaire (principalement les boissons)

Part d'entreprises régionales exportatrices et intensité à l'exportation en Poitou-Charentes et écart avec les cinq régions proches

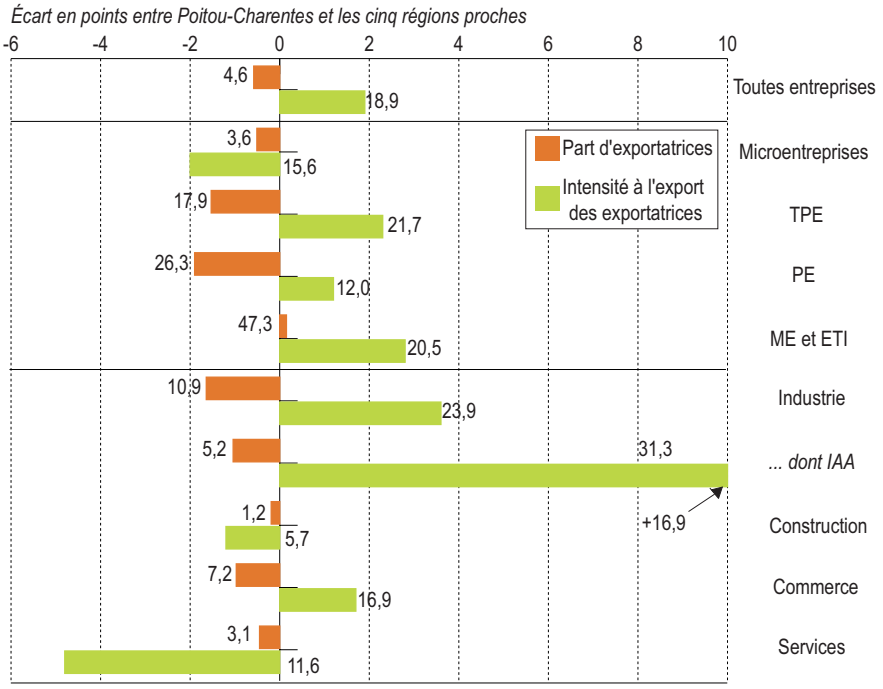

Source : Insee, Lifius Clap 2011

Lecture : dans l'industrie, en Poitou-Charentes, la part d'entreprises exportatrices est de 10,9 %, soit une part inférieure de 1,8 points à celle des cinq régions proches. En revanche, ces entreprises industrielles exportent en moyenne 23,9 % de leur chiffre d'affaire, soit une intensité supérieure de 3,8 points à celle de leurs homologues des cinq régions proches.

Des entreprises exportatrices plus souvent de grande taille et organisées en groupe

La taille de l'entreprise favorise la présence à l'export, en France comme en Poitou-Charentes. Les micro-entreprises régionales sont moins présentes à l'export que les autres entreprises, à savoir les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). Cette plus forte présence à l'export pour les plus grandes des entreprises régionales picto-charentaises s'explique en partie par un positionnement sectoriel favorable, mais aussi par un effet résiduel qu'on attribue à la taille de l'entreprise.

L'organisation en groupe facilite également la présence à l'exportation. En effet, 35 % des entreprises régionales organisées en groupe sont présentes à l'export, contre 4 % pour les autres entreprises, constituées d'une seule unité légale. L'écart de 31 points résulte à la fois d'une structure favorable à l'export en termes de taille et de secteur (21 points), mais aussi d'un effet propre à l'organisation en groupe, à hauteur de 10 points.

Des bonnes performances à l'exportation pour les jeunes entreprises

En 2011, les entreprises âgées de 5 ans à 10 ans sont relativement plus présentes à l'export que les autres. En effet, à caractéristiques données en termes d'organisation en groupe, de secteur d'activité et de taille d'entreprise, leur présence à l'export et leur taux d'export sont les plus élevés. Ce résultat peut refléter au moins en partie l'existence d'une conjoncture plus favorable à l'exportation au moment de leur création.

Mais sans correction de ces effets, ce sont les entreprises les plus anciennes qui demeurent les plus exportatrices. C'est en effet dans cette catégorie que se situent les plus grandes entreprises régionales picto-charentaises et exerçant dans les secteurs industriels les plus propices aux exportations.

4 Une présence à l'export plus forte dans l'industrie et certains secteurs des services

Part des entreprises exportatrices par secteur d'activité et effet secteur

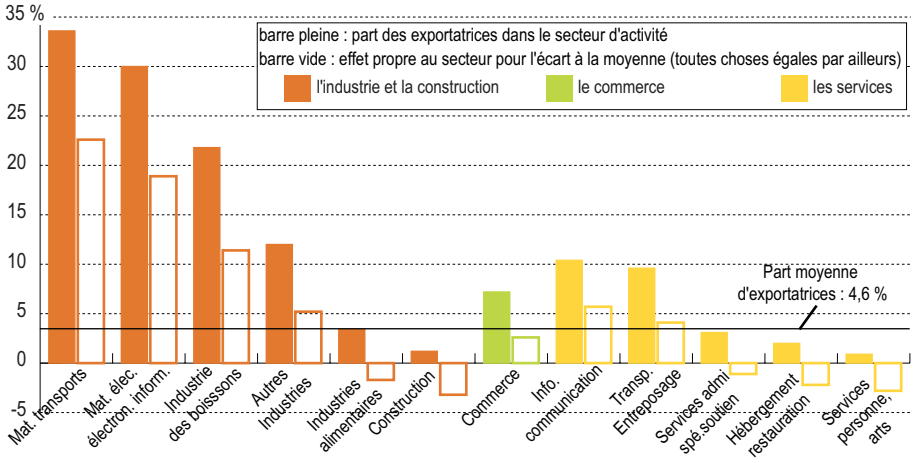

Source : Insee, Lifius Clap 2011

Lecture : en 2011, 30 % des entreprises industrielles des matériels électriques, électroniques, informatiques, optiques sont présentes à l'exportation en Poitou-Charentes. L'écart supérieur de 25,4 points à la moyenne régionale tous secteurs confondus (4,6 %), est due pour 19 points à un effet attribuable au secteur, le reste étant le fait d'une structure assez favorable du secteur en terme de catégorie d'entreprise, d'ancienneté et d'organisation en groupe.

Le mot du partenaire

«L'analyse INSEE nous révèle que toute entreprise, même une TPE, si jeune soit-elle, peut réussir son développement hors de nos frontières.

Se lancer à l'international demande une stratégie et un accompagnement individualisé que les entreprises peuvent trouver auprès des réseaux consulaires.»

Daniel Braud,

Président du Comité Interconsulaire Poitou-Charentes

Encadré méthodologique : 2,2 Mds d'€ d'exportations pour les entreprises régionales

Généralement, les exportations sont comptabilisées par les douanes dans le cadre de la balance commerciale des biens. Dans cette source, une entreprise fabriquant en Limousin, mais stockant ses marchandises dans un établissement en Poitou-Charentes, près du port de La Rochelle, par exemple, peut localiser ses exportations en région Poitou-Charentes. Si cette comptabilité reflète que les marchandises partent effectivement depuis l'établissement picto-charentais, elle tend à imputer au Poitou-Charentes le résultat d'une activité principalement implantée dans une autre région. Dans cette étude, on observe le champ des seules entreprises marchandes (hors exploitations agricoles) dont au moins 80 % des effectifs sont en Poitou-Charentes, ce qui en fait des entreprises dites régionales. Ces entreprises régionales ont donc une activité effective imputable à une seule région, sans ambiguité. En Poitou-Charentes, elles représentent 99 % des entreprises implantées, c'est-à-dire ayant au moins un établissement dans la région, mais seulement 56 % des 290 000 salariés qui y travaillent, ce dernier taux pouvant varier de 30 % à 80 % selon les secteurs. Elles exportent 2,2 milliards d'euros en 2011 alors que la région enregistre 6,8 milliards d'euros de biens exportés selon la source douanière. Cet écart s'explique en grande partie par le fait que les entreprises multi-régionales, exclues du champ de l'étude, sont pour l'essentiel des grandes entreprises, implantées en partie en Poitou-Charentes mais aussi dans d'autres régions. Ainsi, les plus grandes entreprises des secteurs «fleurons» de la région sont multi-régionales et ne font pas partie du champ de l'étude. Sont notamment concernées des entreprises des matériels de transport (Alstom pour le ferroviaire, Zodiac Aerospace pour l'aéronautique, Valeo et Autoliv pour l'automobile), des matériels électriques (Leroy-Somer, Saft, Itron, Schneider-Electric), des boissons (Rémy Cointreau, Rémy Martin, Hennessy, Martell) ou encore d'autres secteurs industriels comme la chimie (Rhodia par exemple). De ce fait, un volume important d'exportations est exclu de l'étude alors qu'une partie de la chaîne de valeur est réalisée en Poitou-Charentes *(figure 5)*. En revanche, le champ des entreprises régionales couvre très bien celui des seules PME implantées dans la région.

5 L'emploi picto-charentais plus concentré dans des petites entreprises régionales comparativement aux régions proches

Répartition de l'emploi salarié picto-charentais par catégorie d'entreprise et régionalité

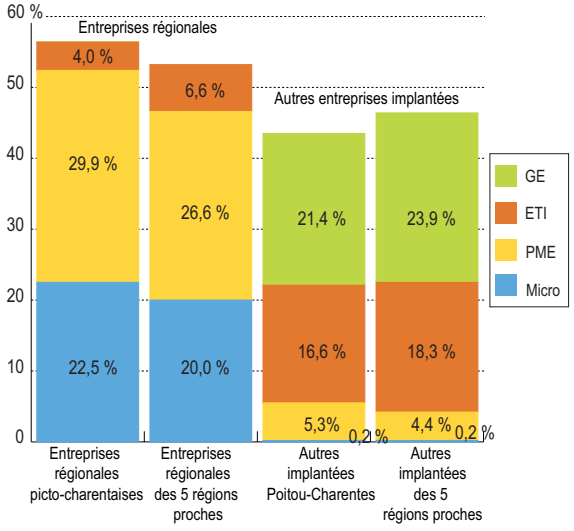

Source : Insee, Lifius Clap 2011

Lecture : 56 % des 290 000 salariés du champ marchand hors exploitations agricoles et hors activités financières exercent dans les entreprises régionales, dont 4,0 % dans les ETI. Les autres 44 % sont employés dans des entreprises non régionales mais implantées en Poitou-Charentes, dont 21,4 % dans les GE.

Les nouvelles exportatrices : vers une évolution du profil type ?

En 2011, parmi les 2 890 entreprises régionales picto-charentaises exportatrices, près d'un quart exportent pour la première fois depuis 5 ans, alors qu'un autre quart a exporté systématiquement au cours de ces 5 années.

Les entreprises exportant pour la première fois, dites primo-exportatrices, représentent seulement 3,2 % des exportations des entreprises régionales en 2011, soit 70 millions d'euros. En effet, elles sont plus petites, 9 sur 10 sont des micro entreprises contre 7 sur 10 pour celles ayant déjà exporté, et leurs exportations pèsent donc finalement assez peu lors de leur première ouverture à l'international.

Elles ont aussi des caractéristiques qui les distinguent de la masse des entreprises exportatrices. Elles sont largement plus jeunes que les autres : 48 % d'entre elles ont moins de 5 ans, contre 21 % pour celles ayant déjà exporté auparavant.

Elles sont également plus présentes dans la construction, le commerce et les services alors que ces secteurs sont en moyenne moins favorables à la présence à l'export. Symétriquement, elles sont moins souvent dans les secteurs de l'industrie que les autres entreprises ayant déjà exporté, alors que ces secteurs sont plus favorables à la présence à l'export. Cette tendance s'observe en Poitou-Charentes comme ailleurs, questionnant ainsi une possible évolution du profil sectoriel des entreprises exportatrices et des exportations régionales.

De meilleurs performances pour les entreprises exportatrices

Les entreprises régionales exportatrices font preuve en moyenne d'une productivité apparente du travail supérieure aux autres entreprises régionales, et concentrent plus d'emplois de cadres. À secteur et taille d'entreprise donnés, elles ont des taux de marge et des taux d'investissement plus élevés : en moyenne +1,3 point de taux de marge et +1,6 point de taux d'investissement que les entreprises régionales non exportatrices(1).

(1) Sur le champ des entreprises régionales des 6 régions suivantes : Poitou-Charentes, Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Limousin et Aquitaine.

Dans le contexte d'une crise économique durable et d'une économie mondialisée, le lien entre la présence à l'export et ces performances financières soulignent les enjeux que représentent l'ouverture à l'international des entreprises pour assurer leur développement et leur pérennité. ■

Méthodologie

L'étude «toutes choses égales par ailleurs» a été effectuée par analyse structurelle-résiduelle sur les variables de secteur d'activité, d'ancienneté, de catégorie d'entreprise et d'organisation en groupe, pour les 63 201 entreprises régionales picto-charentaises.

L'effet propre d'un secteur d'activité sur sa présence à l'export est la différence entre sa valeur réelle et sa valeur théorique d'entreprises exportatrices. Cette valeur théorique est calculée comme le nombre d'entreprises du secteur considéré qui exporteraient s'il se comportait comme l'ensemble des secteurs, à catégorie d'entreprise, âge et organisation en groupe donnés.

Définitions

Entreprise, groupe :
L'entreprise «au sens économique» est la plus petite combinaison d'unités légales possédant une certaine autonomie de décision. Ce concept d'entreprise économique, défini par décret dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie de décembre 2008, vise à mieux appréhender les agents économiques en dépassant la vision «entité juridique» de l'entreprise-unité légale. Dans ce cadre, un **groupe** est une entreprise possédant plusieurs unités légales.

Catégories d'entreprises :
Les microentreprises sont des entreprises qui, d'une part occupent moins de 10 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaire annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.
Les petites et moyennes entreprises (PME) sont des entreprises qui, d'une part occupent moins de 250 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaire annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Les PME peuvent être séparées en trois sous-catégories. D'une part, les très petites entreprises (TPE) et les petites entreprises (PE), qui emploient respectivement moins de 20 salariés et de 20 salariés à 49 salariés, et ont un chiffre d'affaire ou total de bilan inférieur à 10 millions d'euros ; d'autre part, les moyennes entreprises (ME) constituées des autres PME.
Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui d'une part occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaire annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.
Les grandes entreprises (GE) sont des entreprises qui ne sont pas classées dans les catégories précédentes.

Taux d'exportation, part d'exportatrices et intensité à l'export :
Le taux d'exportation est le rapport entre le chiffre d'affaire à l'export et le chiffre d'affaire total. Ainsi pour un secteur donné, les chiffres d'affaires des entreprises non exportatrices sont pris en compte. Ce taux d'export peut se scinder en deux composantes : la part d'exportatrices, et l'intensité à l'export. L'intensité à l'export correspond à la part exportée du chiffre d'affaire pour les seules entreprises régionales exportatrices.

Insee Poitou-Charentes
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directeur de la publication :
Fabienne Le Hellaye
Rédacteur en chef :
Boris Simon

ISSN : 2274-8164
© INSEE Poitou-Charentes
Décembre 2014

Pour en savoir plus :

- «Les sociétés exportatrices sont plus innovantes que les autres», X. Besnard, Insee Première n°1521, octobre 2014
- «En Midi-Pyrénées, seules 6 % des PME régionales sont exportatrices», 6 pages de l'Insee n°151, Insee Midi-Pyrénées, juin 2013
- «Petites et Moyennes Entreprises : 5 milliards d'euros à l'export», Analyse n°28, Insee PACA, mars 2013

Insee
Mesurer pour comprendre